

## Vers un choix raisonnable

Le chemin vers une éventuelle fusion des communes d'Anniviers passe par une victoire sur la peur que sa commune actuelle disparaisse au profit d'une grande Commune, moins soucieuse du bien-être des petites collectivités. En plus d'apaiser cette crainte légitime et respectable, la fusion doit aussi déboucher sur un avantage matériel collectif.

«*Demain on rase gratis*», promettent volontiers ceux qui cherchent une adhésion au rabais. Ni le patron des Finances valaisannes, le conseiller d'Etat Jean-René Fournier, ni vos présidents ne vous tiendront ce discours. Au contraire, ils vous diront qu'au début, la fusion entraîne même des coûts supplémentaires dans la phase de mise en place des nouvelles structures. Raison qui pousse le canton à subventionner ce processus.

Mais, à terme, expérience faite ailleurs, la fusion sera synonyme d'infra-

structures plus efficaces et de services publics plus performants. Vos autorités vous veulent du bien, sinon pourquoi risqueraient-elles d'injecter de l'argent public dans un projet auquel elles ne croient pas?

La fusion devrait optimiser les investissements publics et rendre la Commune d'Anniviers encore plus attractive. Elle devrait aussi assurer aux Anniviards un poids politique

plus important.

L'union fait la force, à condition que l'union soit librement consentie. En ne vous promettant pas la lune, mais en choisissant le chemin difficile du dialogue, vos autorités prennent le risque de ne pas convaincre. Elles le savent, mais elles savent aussi que votre décision sera celle de la réflexion et non la conséquence d'un coup de tête. ■

Jean Bonnard



## Ni trahison, ni pression

Le lundi 10 avril 2006, Monsieur Romain Salamin de Grimetz publiait dans le *Nouvelliste* une tribune libre intitulée: «Fusion, trahison et pression».

Nous ne voulons pas polémiquer et répondre par le biais de la même presse, mais tenons à donner la position officielle des présidents de communes dans ce numéro d'*Infusion* distribué à tous les citoyens votant en Anniviers.

M. Salamin affirme, à juste titre, qu'en cas de refus de fusion par une assemblée primaire, le processus de fusion sera abandonné. C'est parfaitement exact et cela figure sur le site internet [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org). C'est parfaitement logique puisque les citoyens auront à se prononcer sur la question «Acceptez-vous la fusion des communes d'Ayer, Chandolin, Grimetz, St-Jean, St-Luc et Vissoie en une seule commune municipale?»

Vous conviendrez que si l'une ou l'autre commune devait refuser, la fusion à six ne serait pas réalisable.

Par contre, et cela a été dit dans les séances d'information d'Ayer et St-Luc, il demeure la possibilité d'une nouvelle consultation populaire pour une fusion de communes plus restreinte entre celles qui souhaiteraient s'unir sans la ou les communes ayant refusé le premier scrutin (diapositive No 24 du power point officiel présenté aux citoyens présents au forum de St-Luc).

Il ne s'agit dès lors ni d'une trahison des règles établies, ni d'une pression sur l'une ou l'autre commune, encore moins d'une manipulation.

Le processus de fusion reste un procédé ouvert et démocratique. *L'Infusion* reste un breuvage que chacun pourra consommer selon ses convictions et selon sa propre vision d'Anniviers. ■

Les présidents des communes d'Anniviers

### Exemple de fusion réussie

## Sierre-Granges: des craintes infondées

«Non à l'humiliation et à la mise sous tutelle!» En mai 1972, le Comité pour le maintien de la Commune de Granges n'avait pas peur des mots quand il s'agissait de convaincre les citoyens de refuser une éventuelle fusion avec le grand voisin sierrois. «C'est un projet de suicide: 700 votants devant 7000 Sierrois, 1 contre 10. Aucune représentation politique assurée!» clamaient encore les opposants dans un tract véhément. Lorsqu'il évoque cette période, Gilbert Eggs, alors conseiller communal de Granges, arbore un léger sourire qui en dit long. «J'avais tout de suite eu l'impression que cette fusion était une bonne chose», lâche-t-il avant de se remémorer les principaux arguments des opposants: effritement de l'identité, impossibilité d'être représenté au Conseil communal de la nouvelle Commune, risque de devenir une minorité oubliée à l'ouest de la ville, manque de soutien aux sociétés locales... «A Noës, les craintes étaient moins évidentes. Bien que faisant partie de Granges, ce village a toujours été très lié à Sierre, tant géographiquement que par sa population anniviarde», précise Gilbert Eggs qui rappelle que les aspects sentimentaux sont très importants lorsqu'on évoque une fusion, et qu'ils constituent l'élément le plus dur à dominer. Dans le cas de Sierre et Granges, un autre problème s'ajoutait: la fusion obligatoire des Bourgeoisies. «Si Granges était moins riche que Sierre, notre Bourgoyoisie par contre possédait un patrimoine de valeur: des terrains en abondance, des gravières, des carrières... En cas de fusion, il fallait renoncer aux terres de notre enfance, celles sur lesquelles nos parents avaient durement travaillé», commente l'ex-conseiller grangeard. En Anniviers, rappelons que les Bourgeoisies ne fusionneront pas.

quelque temps avant sa mort. Trois ans plus tard, on en était à la votation. Il n'avait fallu qu'un an pour relancer et étudier le projet. «Les deux conseils avaient mandaté de jeunes chercheurs pour établir une sorte d'inventaire des biens et organismes des deux communes. Côté grangeard, nous avons fixé des règles strictes, notamment l'obligation d'avoir l'unanimité au sein du Conseil et un résultat net en votation. Ce sont plus de deux citoyens sur trois (63,5%) ont voté pour la fusion avec Sierre», se souvient Gilbert Eggs.

Trente-quatre ans plus tard, notre interlocuteur ne regrette rien, bien au contraire. Pour lui, aucune des craintes n'était fondée. Granges a toujours été bien représenté, tant au Conseil communal de Sierre, qu'au Conseil bourgeoisial, au Conseil général ou à la députation. L'administration est plus efficace à moindres frais et le territoire de Granges a vécu une redynamisation... «Un autre élément d'importance est souvent oublié: alors qu'à l'époque les partis se livraient des batailles sans merci, on vit aujourd'hui une paix politique avec, à la clé, plus de solidarité et de compréhension», ajoute Gilbert Eggs.

### Bon sens et tact

Quant au village, il n'a rien perdu de son identité, grâce notamment à l'association St-Etienne, créée juste après la fusion. «Son but est de maintenir une entité grangearde, de générer des collaborations entre les sociétés et entre les habitants», précise celui qui en fut le premier président. Grâce à cet organisme, les sociétés locales existantes ont prospéré et d'autres sont nées. «La nouvelle Commune a eu l'intelligence de l'utiliser comme interlocutrice privilégiée pour toute décision concernant Granges», souligne Gilbert Eggs. «On le voit, pour qu'une fusion réussisse, il faut des dirigeants honnêtes, de la bonne volonté, du bon sens, et beaucoup de tact», conclut-il. ■

### Davantage de solidarité

L'idée de fusion avait été lancée par le président sierrois Maurice Salzmann

### Impressum

*INFusion* est l'organe officiel de communication des communes du val d'Anniviers concernant le projet de fusion. Le journal est distribué gratuitement à tous les ménages du val d'Anniviers. Conception: ComE4 - Icogne • Rédaction des textes: Danielle Emery Mavor Paul Vetter - Véronique Brigueat • Mise en page: Sergio Pardo • Impression: Imprimerie de la Vallée. Pour des raisons de lisibilité, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme.



### Calendrier des prochains forums

Prochain forum: vendredi 19 mai 2006, 20 heures, Crimentz, salle de gymnastique.

Moderateur: Jean Bonnard, rédacteur en chef du *Nouvelliste*.

Invité: Jean-René Fournier, conseiller d'Etat

Thème: Finances et fiscalité.

INFForum N° 4: vendredi 6 octobre 2006, 20 heures, Chandolin: Tourisme et aménagement du territoire.

NB: Les communes d'Anniviers organiseront en outre, avec la Société pour le Développement de la Jeunesse en Anniviers (SDJA), un forum des jeunes le samedi 27 mai 2006 à 17 h, au réfectoire du Centre scolaire de Vissoie.

## Donnez-nous votre avis

Réponses argumentées à envoyer à [infusion@anniviers.org](mailto:infusion@anniviers.org), ou à Case postale 46 - 3961 Vissoie ou faxer au 027 475 60 31. Les réponses, anonymes, seront publiées sur le site [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

1. Pensez-vous que l'aspect financier (hauteur du montant d'impôt et des taxes par rapport à la taxation actuelle) soit un élément décisif lors du vote sur la fusion des communes d'Anniviers?

---

---

---

---

---

---

---

---

2. Les impôts doivent-ils obligatoirement baisser avec la Commune d'Anniviers?

---

---

---

---

---

---

---

---

3. Pensez-vous que la politique d'aide à la famille est importante pour la nouvelle Commune?

---

---

---

---

---

---

---

---

4. Pensez-vous que l'image du tourisme anniviarde à l'extérieur serait renforcée en cas de fusion?

---

---

---

---

---

---

---

---

### Informations pratiques

D'ici à la votation vous avez différentes possibilités de vous exprimer.

Un site internet: [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

Une adresse e-mail: [infusion@anniviers.org](mailto:infusion@anniviers.org)

Une adresse postale: *INFusion* - case postale 46 - 3961 Vissoie

Un numéro de fax: 027 475 60 31 • un numéro de téléphone: 027 475 14 55 pour demander les documents publiés sur le site internet [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org) en version «papier».